



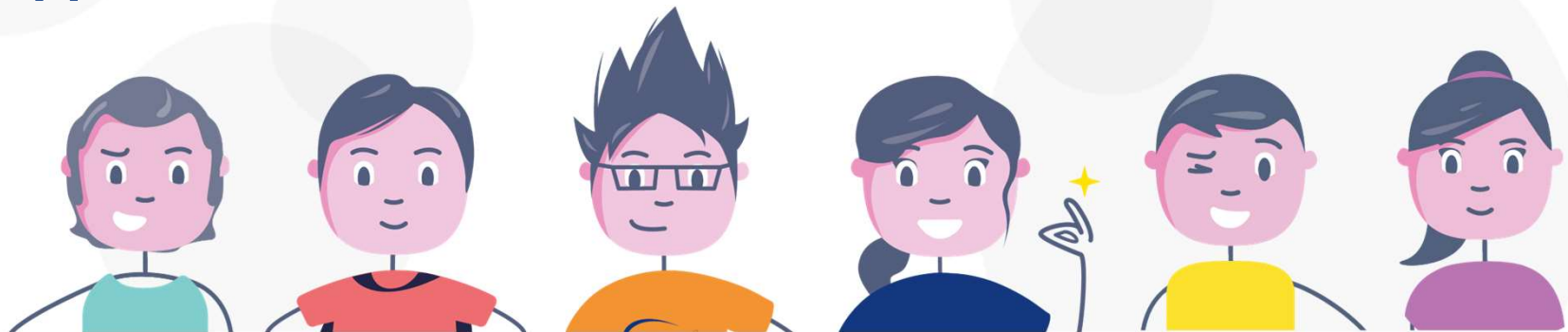
Prévention et santé au travail

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

25 JUIN 2026

AU PROGRAMME...

- **Rapport moral** - F. Ledoux
- **Rapport d'activité** - Y. Le Cam
- **Jeu de rôle des RPS** - JP. Matz
- **Accompagnement PDP** - C. Nguyen
- **Rapport financier** - A. Amoyel
- **Rapport du CAC** - S. Gillet



ENJEUX DE SANTÉ AU TRAVAIL

En réalité, tous ces enjeux sont complémentaires

Parce qu'une même démarche de prévention permet à la fois de :



**Prévenir
les risques
professionnels**

Réduire les accidents, les arrêts de travail et les maladies professionnelles.



**Maintenir
les compétences
dans l'emploi**

Prévenir la désinsertion professionnelle et préserver les savoir-faire.



**Améliorer la
qualité de vie et
l'engagement au
travail**

Favoriser l'engagement, la fidélisation et la performance collective.



**Anticiper les
évolutions du
monde du travail**

Vieillesse, numérique, nouvelles organisations, climat.



**Valoriser votre
responsabilité
d'employeur**

Faire de la santé au travail un levier d'image, d'attractivité et de performance durable.

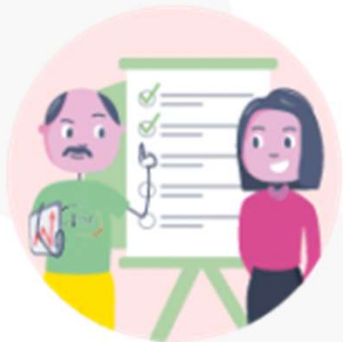


Prévention et santé au travail

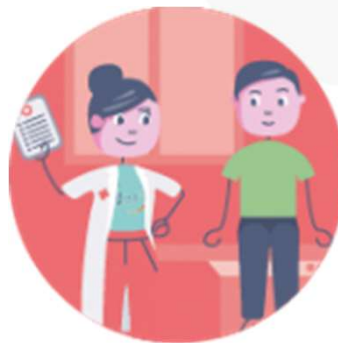
OFFRE SOCLE : **NOS MISSIONS**

Notre offre de services est pensée pour répondre
aux besoins des entreprises et des salariés et s'articule autour de

3 missions



**La prévention des
risques professionnels
en entreprise**

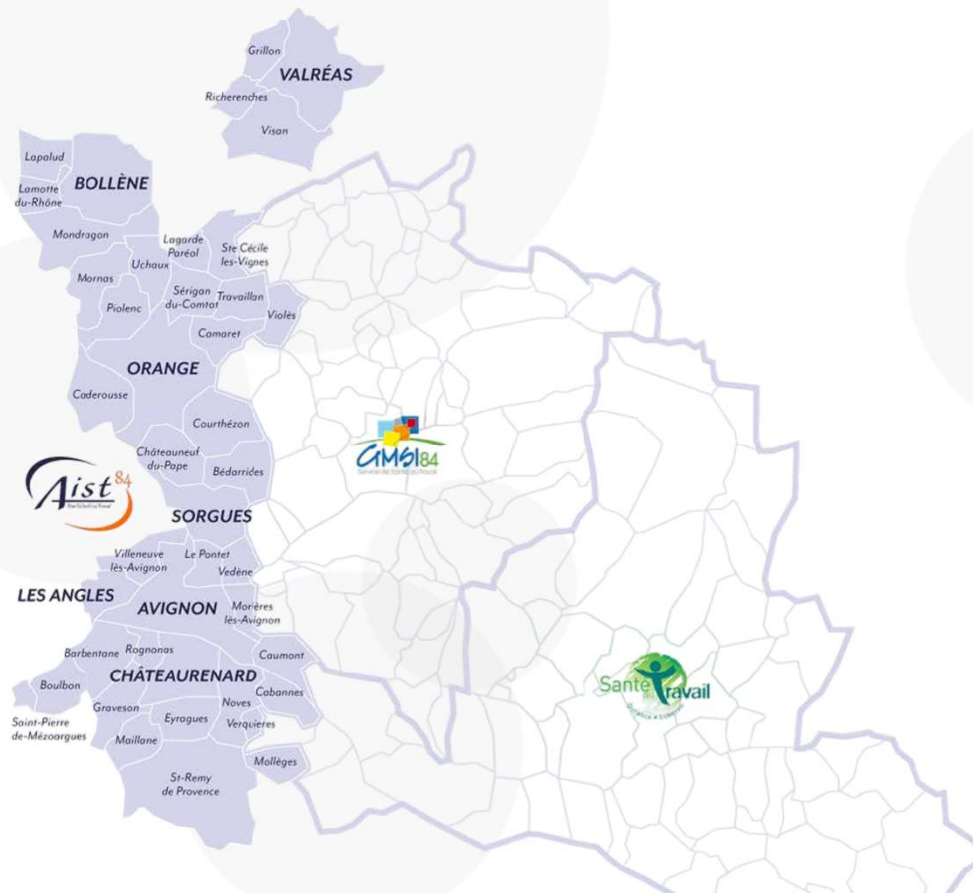


**Le suivi de l'état
de santé
des travailleurs**



**La prévention de
la désinsertion
professionnelle**

NOTRE TERRITOIRE



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)

NOS CENTRES

- Avignon
- Les Angles
- Châteaurenard
- Sorgues
- Orange
- Bollène
- Valréas



NOTRE ORGANISATION

Représentants désignés par les partenaires sociaux

Renouvellement 2026

Représentants
employeurs

Représentants
salariés

Conseil
d'Administration

Commission
de contrôle

Représentants
employeurs

Représentants
salariés

Comité
de Direction

Commission
Médico-
Technique

Fonctions
support

Pôle
médico
technique



CHIFFRES CLÉS - FIN 2025

9 000
ENTREPRISES
ADHERENTES

80% de TPE

60% des adhérents
< 5 salariés

↑ **1400 ADHESIONS**
↓ **1200 RADIATIONS**

450/1200 radiés
Absence de personnel

100 000
salariés
suivis

70% < 50 salariés

13% SIR (22% en 2024)

30% senior
57% 25-49 ans

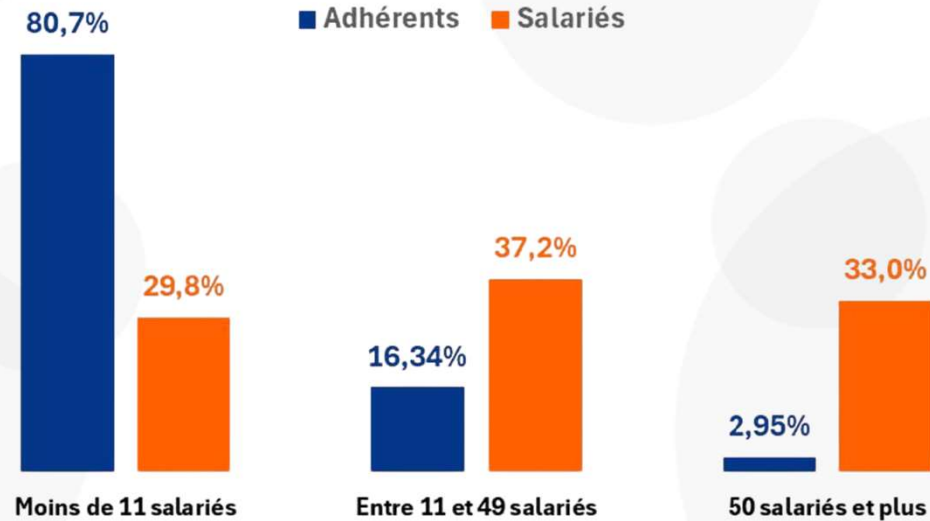


ENTREPRISES ET SALARIÉS

Répartition des établissements par taille d'entreprise

Au 31 décembre 2025

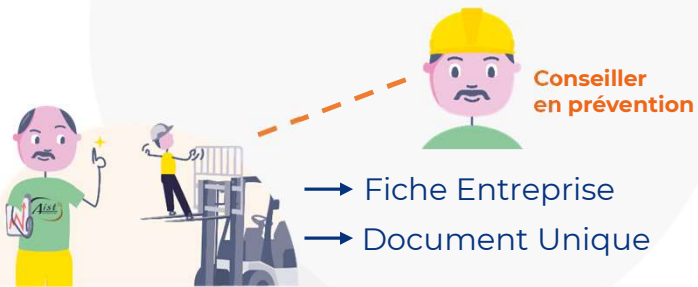
■ Adhérents ■ Salariés



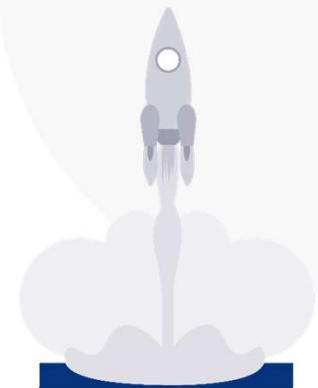


Prévention et santé au travail

MODE D'INTERVENTION



Repérage des risques



ANALYSE

ENTREPRISE

ACTIONS

Suivi Individuel de l'état de santé



THS / Psychologue / IDEST / Toxicologue / Ergonome



Prévention et santé au travail

Notre

OFFRE SOCLE

est composée de

3 volets



Prévention et santé au travail

1 LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

PRINCIPALES ACTIONS EN MILIEU DU TRAVAIL

1. **Repérer** : Fiche d'entreprise
2. **Evaluer et prioriser** : Document Unique
3. **Agir** : Actions de prévention primaire
4. **Accompagner** : Participation aux CSE / CSSCT

2 750
interventions en entreprise
1,7 AMT / Entreprises

28%
des adhérents ont bénéficié
d'une intervention en
entreprise
en 2025

+ 20%
2025/2024

60%
sur 4 ans



Prévention et santé au travail

REPÉRER : FICHE D'ENTREPRISE

1 643

réalisées en 2025
↑ 17% 2025/2024

6 837

réalisées au total

58%

ont une FE < 4 ans

81%

des adhérents

81% DES FICHES D'ENTREPRISE RÉALISÉES

↑ **8% 2025/2024**

SOIT 94% DES SALARIÉS COUVERTS



EVALUER ET PRIORISER : DOCUMENT UNIQUE

DUERP > **identification des risques présents sur les lieux de travail**



Mise en place des actions de prévention adaptées



Contribue à préserver la santé physique et mentale des salariés

Document légal qui regroupe l'**évaluation des risques auxquels sont exposés les salariés** d'une entreprise.

Il est **obligatoire pour toute entreprise à partir d'un salarié** et doit être mis à jour à chaque changement, quelle que soit la taille de la structure.

6 350

DUERP déposés

↑ 29 %

67%

Des adhérents

140

Adhérents ont bénéficié d'un accompagnement à l'élaboration du DUERP



AGIR : LES ACTIONS DE PRÉVENTION PRIMAIRE

Des actions adaptées aux réalités de terrain

- Risques chimiques
- TMS & ergonomie
- Risques psychosociaux
- Addictions
- Sédentarité
- Travail sur écran
- Manutention
- Risque routier
- Bruit
- Sensibilisations ciblées
- ...



Focus Risque chimique

Prévention des risques liés à l'utilisation, la manipulation et l'exposition aux agents chimiques en milieu professionnel.

2^e cause de maladies professionnelles

- **50 actions réalisées**

représentant 1 700 salariés bénéficiaires.



Focus Ergonomie

Prévention des risques liés à la manutention, aux postures, aux gestes répétitifs et au travail sur écran.

- **100 adhérents accompagnés**

employant 2 435 salariés.



Prévention et santé au travail

ACCOMPAGNER : PARTICIPATION AU CSE/CSSCT

Le médecin du travail et l'équipe de santé au travail peuvent participer aux réunions du CSE/CSSCT afin d'**apporter leur expertise** en matière de prévention des risques professionnels et de santé au travail.

+78 %

**de participation
aux CSE/CSSCT**

101 entreprises accompagnées

22 000 salariés concernés

Faire du CSE/CSSCT un levier d'amélioration des conditions de travail,
au service de la santé des salariés et de la performance
durable de l'entreprise.

Présentation d'une approche originale de sensibilisation :

Sous pression, le jeu de rôle des RPS



Jean-Philippe MATZ
Psychologue du travail

Juin 2026



Le concept du jeu

Objectif :

Faire vivre aux participants une expérience immersive permettant de comprendre les mécanismes des risques psychosociaux (RPS) à travers une situation de travail simulée.

Principe :

Les joueurs incarnent des personnages avec des compétences et contraintes spécifiques.

Ils doivent mener à bien des projets (missions) dans un temps limité.

Tout au long de la partie, des événements liés aux RPS viennent perturber leur activité.

Les décisions prises influencent simultanément :

- la réussite des projets ;
- le niveau de mal-être des participants.

Une approche basée sur l'expérience

Comprendre les RPS non pas en les écoutant, mais en les vivant.



Conclusion

Une pédagogie active

- Les participants deviennent acteurs de leur apprentissage.
- Meilleure mémorisation qu'une approche descendante classique.

Une prise de conscience concrète

- Mise en évidence des mécanismes conduisant à la dégradation de la santé.
- Compréhension des interactions entre organisation du travail et bien-être.

Favoriser les échanges

- Libère la parole sur les difficultés rencontrées.
- Permet de partager les représentations et expériences de chacun.



Développer une culture de prévention

- Identification des facteurs de risques.
- Repérage des ressources individuelles et collectives.
- Réflexion sur les actions de prévention à mettre en œuvre dans l'organisation.

Une sensibilisation ludique qui transforme un sujet complexe en expérience collective engageante



Prévention et santé au travail

2 LE SUIVI DE SANTÉ DES TRAVAILLEURS

Visite médicale par consultant :



Médecins du travail

25 000



Infirmiers en santé au travail

22 500

100 000
salariés suivis
en 2025

50 000
visites

1 salariés sur **2**
suivis en 2025

90 % des salariés
ont bénéficié d'au
moins une visite au
cours des 5 dernières
années

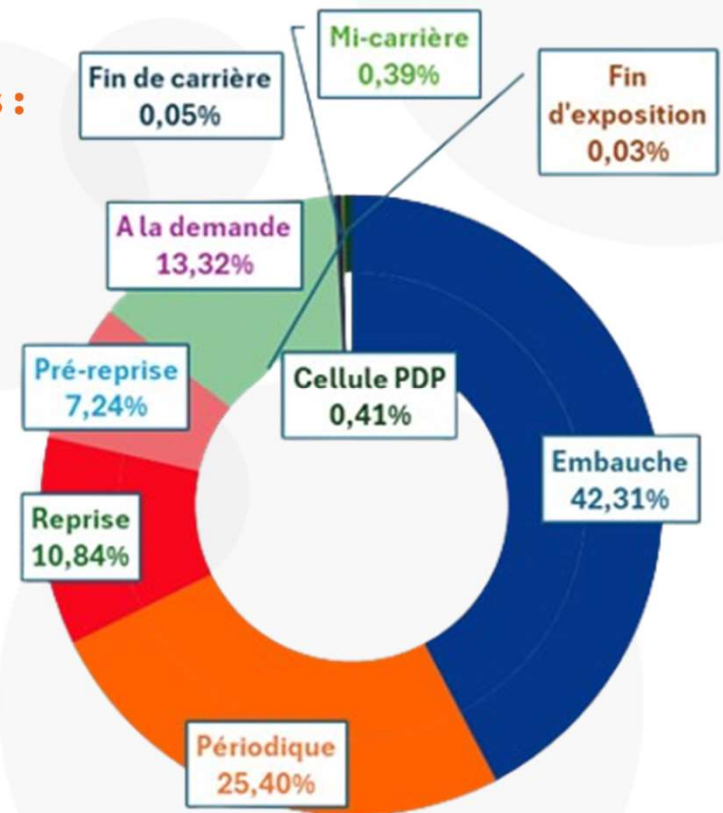
75 % au national

6% absentéisme
(report de la visite)
8% en 2024

47 660 EXAMENS MÉDICAUX

La répartition des visites reflète la **diversité des accompagnements proposés tout au long du parcours professionnel** : de l'embauche au suivi en cours d'activité, jusqu'aux étapes de maintien en emploi et de fin de carrière.

Nature des visites :



CONCLUSION DES VISITES

Les conclusions des professionnels de santé

1 319

avis d'inaptitudes

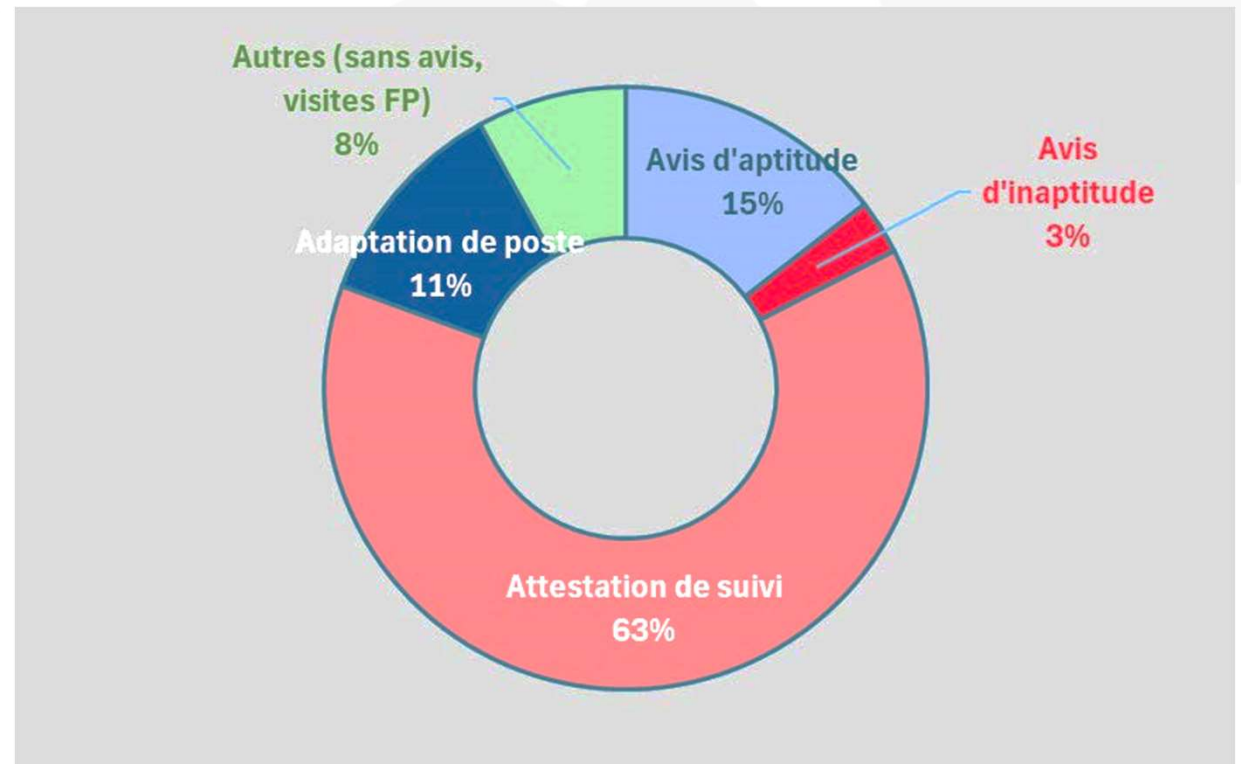
3% des consultations

1,5% des salariés suivis

5 170

Adaptations de poste

11% des consultations



3 PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

CHIFFRES CLÉS 2025 :

624

orientations
vers la cellule

71

interventions
pour 51 entreprises
adhérentes

855

salariés en situation
de vulnérabilité
professionnelle
accompagnés par la
cellule

81%

des salariés ayant fait
l'objet d'un suivi à 1 an
sont dans une situation
sécurisée



CELLULE

DE PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Equipe : Responsable, Médecin du travail,
Infirmière en santé au travail,
Assistante Médicale, Assistantes sociales,
et une Psychologue du travail / Ergonome.





Focus sur un accompagnement de la cellule PDP

Une salariée expérimentée fragilisée

51 ans – 15 ans d'ancienneté

Assistante administrative en TPE

Arrêt de travail : **2 ans et 8 mois**

- 👉 Maladie chronique évolutive
- 👉 Douleurs + perte de force des mains

Une double inquiétude

Salariée : volonté de reprendre, mais incertitudes

Employeur : inquiétude face à la dégradation

⚠️ **Risque :**

Perte de compétence pour l'entreprise

Rupture de parcours pour la salariée



Une situation complexe

Capacité de travail incertaine

État de santé évolutif

Reprise à sécuriser

Focus sur un accompagnement de la cellule PDP

Une démarche progressive et coordonnée

- ✓ Visite de pré-reprise
- ✓ Travail d'équipe (employeur / salarié / médecin / PDP)
- ✓ Aide à l'ouverture des droits (RQTH, invalidité)
- ✓ Test en situation réelle (essai encadré)

Des adaptations concrètes

🔑 Organisation :

Temps de travail aménagé

Missions ajustées (tâches compatibles)

📦 Matériel :

Équipements simples (souris, casque)



Résultat

- ✓ Reprise en temps partiel
- ✓ Maintien dans l'entreprise
- ✓ Inaptitude évitée



Focus sur un accompagnement de la cellule PDP

Points clés de la réussite

- ✓ Anticiper avec la visite de pré-reprise
- ✓ Travailler en coordination avec tous les acteurs
- ✓ Tester avant de décider (essai encadré)
- ✓ Adapter le poste plutôt que perdre la compétence
- ✓ L'adhésion employeur / salarié tout au long du processus

En bref :

Anticiper – Tester – Adapter

- 👉 Même en TPE, des solutions existent
- 👉 Vous n'êtes pas seuls





Prévention et santé au travail

OFFRE SPÉCIFIQUE : TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE

Offre commune aux SPSTI en Vaucluse :



La prévention des
risques professionnels



Le suivi de l'état
de santé



La prévention
de la désinsertion
professionnelle



Evaluation de la charge
mentale via Amarok



Que vous soyez **employeur, salarié, chef d'entreprise** ou **travailleur indépendant**,
notre offre de services est pensée pour répondre à vos besoins

OFFRE COMPLEMENTAIRE

Vous rêvez d'un outil simple pour réaliser votre Document Unique ?

45 000 actions
de prévention référencées
85% réalisées
15% planifiées

- Simplicité d'utilisation
- Recommandations personnalisées
- Accompagnement sur mesure
- Traçabilité et mise à jour

50 000 risques
tracés dans noa
moyenne de 14 par
adhérent

3 700 adhérents
ont souscrit à l'abonnement noa
Soit 39 % des adhérents





Prévention et santé au travail

COMMUNICATION



+ 2 500 abonnés LinkedIn
↑ 35% / 2024 – 80 000 impressions



70 campagnes emailing
> 6 / mois – 258 158 ouvertures



Site web :
12 000 utilisateurs actifs
73 000 vues



Agenda prévention :
9 événements de sensibilisation
+ 300 participants

+ 400 000 interactions
avec nos contenus et actions de prévention



Actualités
événements,
offre de services,
réglementation,
documentation,
conseils...

présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-CORSE



Prévention et santé au travail

PROJET STRUCTURANT

Obtention de la certification

AFNOR SPEC 2217 – Niveau 1 (SPSTI)

délivrée par Qualipole Certification



u a l i p o l e
C E R T I F I C A T I O N



AFNOR SPEC 2217 : 2023

7,3 / 10

Satisfaction
adhérents
(6,88 en 2024)

9,5 / 10

Satisfaction globale
des salariés

PERSPECTIVES 2026

Qualité Relationnelle au Travail et Médiation Professionnelle

La médiation professionnelle vise à accompagner la **résolution des conflits relationnels au travail** afin de préserver la qualité des échanges et la dynamique de l'entreprise.

1. Constat

Analyse situation
Echange entre Médecin du travail et médiateur professionnel
puis adhérent



2. Action

Ecoute, entretiens, analyse
ou médiation
rétablir le dialogue et construire une solution adaptée



3. Objectif

Reprise de la relation, aménagement ou évolution





Prévention et santé au travail

L'AIST 84 LAURÉATE DES « ESPOIRS DE LA MÉDIATION 2026 »



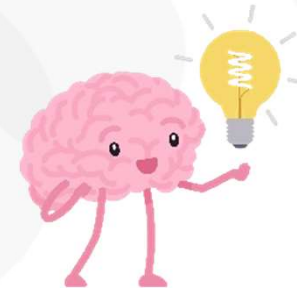


PROJETS À VENIR

PROJET TERRITORIAL DE SANTÉ MENTALE

Dispositif piloté par l'ARS (Santé Publique)

- **Prévention en santé mentale et RPS**
- Partenariats territoriaux renforcés



INTEROPÉRABILITÉ

- **Assurer la continuité du suivi médical** entre les SPSTI
- **Alimenter le DMP** (Dossier Médical Partagé) pour une **meilleure coordination** avec les professionnels de santé.





**Ensemble,
faisons de la prévention
et de la santé au travail
un levier de performance durable**



Prévention et santé au travail

MERCI
POUR VOTRE
ATTENTION